

# candidature

## Championnat de France jeune

*une démarche de projet, vers une pérennisation...*



## **Nota bene:**

**le système des points qui ont permis l'examen comparatif des dossiers de candidature est soumis chaque saison a une nouvelle réflexion (équité entre les ligues et les clubs, cohérence géographique) et par conséquent, être réviser et modifier.**

## Les championnats de France Jeunes s'adressent aux catégories minimes et cadets Féminins et Masculins:

---

- Ces compétitions nationales sont clairement dirigées vers l'élite.
- Elles visent donc à évaluer prioritairement :
- Les potentiels inscrits dans les Pôles Espoirs régionaux.
- Les espoirs des sélections régionales officielles minimes et benjamines.

## REGLES DE PARTICIPATION

---

- ❑ Chaque équipe peut utiliser au maximum, par rencontre, **5 licences M ou T**, exception faites des Unions qui ne peuvent utiliser aucune licence T.
- ❑ Seules les équipes d'Union enregistrées à la fédération au 1<sup>er</sup> Mai de la saison en cours seront autorisées .
- ❑ Conformément à l'article 316.2 des Règlements Généraux de la Fédération, chaque association membre de l'Union doit présenter, en son nom propre, une équipe dans les catégories représentées au sein de l'Union.

## le nombre de places par catégorie

---

- Cadets
  - 1° division : 32 places.
  - 2° division : 64 places.
- Cadettes
  - 1° division : 32 places.
  - 2° division : 40 places.
- Minimes masculins et féminins : 72 places.

## L'engagement en championnat de france

---

- ❑ Dans toutes les catégories engagement après **examen comparatif** des dossiers de candidature sauf :
- ❑ pour les Cadettes des clubs de Ligue Féminine ou Nationale Féminine 1, et les 8 équipes Cadets 2° division qui montent en 1° division.

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

---

- C'est **un préalable obligatoire** pour tous :
  - y compris les candidats qualifiés - Cadet(es) France 1<sup>ère</sup> division
  - et les candidats par obligation réglementaire (Cadettes d'un club de Ligue Féminine ou Nationale Féminine 1).
  
- Il comporte 2 phases indissociables à enregistrer sur INTERNET
  - Une pré-candidature à enregistrer sur Internet avant fin mars (ex. le 31 mars en 2009)
  - Une confirmation de candidature à enregistrer avant mi juin (ex. le 15 Juin en 2009)

## VALORISATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

- Valorisation nationale pour la participation en championnat de France
- Pour les 5 dernières saisons sportives dans la catégorie concernée = **1 point par saison depuis la saison 2005/2006.**
- Total... / 5 points

## VALORISATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

- Valorisation nationale liée au classement en championnat de France
- Pour la saison précédente dans la catégorie concernée
  - Equipe qualifiée pour le GROUPE A 2<sup>ème</sup> phase : **4 points**
  - Equipe 1<sup>ère</sup> de chaque poule du Groupe B 2<sup>ème</sup> phase : **2 points**

## Entraîneur (entraînement et coaching de l'équipe candidate)

---

- Niveau de qualification et de validations enregistrées au fichier national des Entraîneurs ou sur carte d'entraîneur:
- Minimum exigé qualification : **Entraîneur Régional**
- BE2: 5 points - BE2S: 4 pOINts - BE1: 3 pOINts - E.R : 1 pOINt.**
- ATTENTION : L'absence de validation POUR L'année en cours entraîne **la perte d'1 point** pour l'Entraîneur.

## Equipe candidate : Valorisation du club formateur

---

- 2 pOINts par **licence A** avec maximum de 20 pOINts

## Equipe candidate : Valorisation du parcours de formation

---

- 3 points par espoir pour une saison effectuée au Pôle Espoir
- 4 points pour une inscription effective au Pôle Espoir sans cumul possible.

Equipe candidate :  
**Valorisation du parcours de sélection officielle**

---

- 8 points** pour un sélectionné national Cadet (U16, U18).
- 6 points** pour participation effective au Camp National Minime (CN) valorisable sur dossier
- C.F. Cadets** sauf cas exceptionnel traité par la Direction Technique Nationale : **4 points** pour une participation au Camp Inter zone Minime (CIZ) valorisable sur dossier

## Equipe candidate : Valorisation des Sélections Régionales

---

- **2 points** sans aucun cumul de sélections pour un même licencié
  - Sélection M2: 12 filles et 12 garçons
  - Sélection M1: 10 filles et 10 garçons
  - Sélection B2: 10 filles et 10 garçons

## Equipe candidate : Valorisation des Sélections Régionales

---

- ❑ Le groupement sportif candidat engage sa responsabilité en complétant le dossier de candidature qui fera l'objet de vérifications pouvant déboucher sur le retrait de candidature, voire une procédure disciplinaire, en cas d'informations susceptibles d'abuser le Conseiller Technique Régional en charge du classement et la commission mixte fédérale en charge de la décision finale.
- ❑ La valorisation du dossier s'effectue sur la base des données officielles établies à la date de clôture du dépôt des candidatures.
- ❑ **Aucune majoration postérieure ne sera comptabilisée.**

**Pour tous renseignements complémentaires  
veuillez vous rapprocher  
des comités de votre département.**



**CD Drôme Ardèche (26-07)**  
IMMEUBLE CIME N° 6  
471 AVENUE VICTOR HUGO  
26000 VALENCE

**Tél. bureau :** 04.75.78.13.75 - Fax : 04.75.56.43.30

**Email :** [comite-basket-ball-26-07@orange.fr](mailto:comite-basket-ball-26-07@orange.fr)

**Site Web :** <http://www.basket2607.com>



**CD Isère (38)**  
5 AVENUE PAUL VERLAINE  
38100 GRENOBLE

**Tél. bureau :** 04.76.22.33.55 - Fax : 04.76.22.15.96

**Email :** [basket-isere@wanadoo.fr](mailto:basket-isere@wanadoo.fr)

**Site Web :** <http://www.basket-isere.fr>

**CD Haute Savoie (74)**

MAISON DES SPORTS  
97 A AV DE GENEVE  
74000 ANNECY

**Tél. Bureau:** 04.50.57.02.37

**Email :** [cd74.basketball@wanadoo.fr](mailto:cd74.basketball@wanadoo.fr)

**Site Web :** <http://www.basket-hautesavoie.com>



**CD Savoie (73)**  
MAISON DES SPORTS  
90, RUE HENRI OREILLER  
73000 CHAMBERY

**Tel. bureau :** 04.79.85.82.11 - Fax: 04.79.85.82.12

**Email :** [basket-savoie@wanadoo.fr](mailto:basket-savoie@wanadoo.fr)

**Site Web :**